

Synthèse des événements dont j'ai été témoin lorsque j'ai été salarié chez Habitat76

J'ai travaillé deux ans à Habitat76, en plusieurs c.d.d.

Quelques points à noter, avant d'entrer en matière et/ou dans le vif du sujet :

- Le poste que j'occupais, impliquait une charge de travail importante qui était peu rémunérateur.
- Il y avait des budgets minimes accordés au chargé de site, tout en étant le seul responsable si un locataire n'était pas content.
- La direction prend la défense des locataires et non de son personnel sans que ce dernier ne soit pour autant inique mais également, thaumaturge.
- Il y a avait des réunions mensuelles avec les chiffres bien exposés pour « motiver » et/ou « recadrer » le personnel (pour qu'il ne dépasse pas un budget insuffisant).

Le litige que j'ai avec eux, concerne mon dernier c.d.d et/ou un remplacement pour un arrêt maladie à durée indéfinie. Il était question là d'être concrètement embauché en c.d.i.

Et c'est lorsque le salarié que j'étais en train de remplacer, ne devait pas revenir, que la direction a changé de ton avec moi (je tiens à préciser que cette personne, est décédée quelques jours après mon licenciement ; coïncidence troublante).

J'ai eu 10 c.d.d en 2 ans sans qu'il y ait de problèmes. Et s'il y en avait eu un, je pense qu'ils auraient mis un terme à notre relation, dès la fin du 1er c.d.d.

La direction d'Habitat76 m'a concrètement créé des ennuis pour arriver à ses fins, à savoir me licencier avant le décès de la personne que je remplaçais.

Et en réussissant, ils ont concrètement nuit à ma carrière (sans parler de l'estime ou de ce que ça me renvoyait en termes d'image).

Dans le sens où ils se sont engagés, ils ne seront pas là pour remettre en question leur décision (leur autorité, jugement et par extension, légitimité).

Lors de l'entretien préalable au licenciement, le secrétaire général, **Sébastien Legouteil**, a essayé concrètement d'instrumentaliser la conversation pour que ça puisse mal se terminer à mon sujet ; par une faute lourde. Je ne parle pas alors des accusations portées à mon sujet, pour arriver à leur fin (je n'en suis pas sorti grandi ; sauf en le réalisant et/ou en ne le leur permettant pas).

Ils se sont également servis d'un gardien d'immeuble, **Mickaël Monsu** pour m'atteindre. Ce gardien d'immeuble a profité que je sois en c.d.d pour s'amuser un peu.

Plusieurs témoins ont entendu cette personne me diffamer à plusieurs reprises, auprès des entreprises et des locataires dans un seul but, me discréditer. Lorsque j'ai mis cette personne en face du fait, elle me menaçait de se mettre en dépression ou en arrêt maladie. Je pouvais rien lui dire et ainsi, le laisser me nuire en toute impunité. Tout était un jeu pour lui. Il fallait le prier pendant des heures pour qu'il se sente concerné par son travail (il faisait preuve d'anti-jeu). Je passais plus de temps que quiconque avec lui, pour qu'il se sente écouté ... mais en fait, c'était pour se jouer de moi.

J'en ai référé à **la direction** d'Habitat 76 mais rien n'a été fait. On me reprochait de ne pas faire preuve d'autorité mais le comble, tout en demandant à ce gardien d'immeuble de les appeler, si cela ne va pas (et ruiner ainsi mon autorité). Donc si j'avais des choses à lui dire, je ne pouvais pas le lui dire car sinon il se plaignait à la direction, ou alors il me menaçait de se mettre en arrêt maladie (et le laisser ainsi, se jouer de moi). Une personne de l'encadrement, **David Leroy** avait demandé à ce concierge de l'appeler personnellement s'il y avait quoi que ce soit (et le renforcer ainsi dans son jeu, tout en me le reprochant).

Une personne est venue effectuée un remplacement de ménage sur le groupe, et m'a même dit clairement un jour, que **David Leroy** essayait de l'influencer à mon sujet. Car il détournait le sens des conversations pour réussir à l'influencer, à mon sujet. Un garde particulier, **Patrick Gonel** a cherché également à influencer cette personne au sujet de tickets restaurants dans le but de me nuire. Sauf que la principale intéressée, était au courant de l'affaire (dommage) du fait qu'elle était présente sur un point sur lequel **Patrick Gonel** tentait de la faire douter.

Un autre garde particulier d'Habitat76, **Christophe Coppola**, était aussi passé pour prendre une déposition du gardien d'immeuble, **Mickaël Monsu**. Une déposition pendant laquelle il le motivait pour que je ressorte comme étant incapable.

À noter également que ces deux gardes particuliers étaient venus me chercher sur mon lieu de travail pour me mettre à la porte, au sens propre. Non parce que je faisais de la résistance, mais parce que c'est la procédure (c'est aller très loin leur histoire).

Avec le représentant de la CGT, **M.Gasselin**, les choses n'ont pas été mieux. Il m'a demandé un jour la photocopie du courrier de licenciement, pour préparer l'entretien préalable, et ce document (confidentiel) a fini entre les mains de gardiens d'immeubles. De plus **M.Gasselin**, suite à cet entretien passé au siège (en sa présence), ne m'a jamais rappelé. Tout en sachant que nous ne sommes pas ressortis ensemble du bureau, car la direction l'avait gardé. Je l'avais bien attendu après le rendez-vous mais j'ai vu personne. J'ai eu aucune nouvelle et cela malgré plusieurs messages laissés sur son répondeur.

Ce gardien d'immeuble, **Mickaël Monsu**, posait des problèmes sur le secteur que j'avais en gestion. Et j'ai appris par la suite, que sur le secteur où il était affecté avant, il y a eu aussi des problèmes (et la direction d'Habitat 76 ne m'en a jamais parlé). Cette personne disait tout et rien au sujet des locataires, mais aussi à mon sujet. Dès qu'il y avait une personne qu'il n'aimait pas, c'est à dire qui ne rentrait pas dans son jeu, il devenait fourbe et mauvais. Il donnait l'impression de ne pas tenir à son travail ou qu'il était intouchable (protégé). Sur le groupe, il n'était pas gardien d'immeuble mais chez lui. Ce gardien a eu ainsi la liberté, le loisir ou la possibilité de se jouer de moi, et cela en toute impunité ! Et la direction l'a permis, ça. Ils ont concrètement permis et entretenu un jeu, malsain.

Le rendez-vous dans le bureau du secrétaire général, **Sébastien Legouteil**, était inadmissible. Concrètement j'ai assisté à mon « assassinat », car tout était déjà joué pour moi. Cette personne avait le pouvoir de décider si le solde de congés payés et les indemnités de fin contrat, allaient être payé ou pas. Habitat 76 a tout fait pour que j'aie tous les torts dans cette histoire ou que je parte sans rien.

Je tiens également à témoigner que **Dorothée Nantier** (un chargé d'état des lieux H76) a été le point de départ de cette agitation. En effet, d'après ce que j'ai compris, elle était très « attachée » à la

personne que je remplaçais. Et elle a dit au début de mon remplacement, à **Mickaël Monsu** (le gardien d'immeuble) qu'elle ne supportait que je touche aux affaires de la personne que je remplaçais (avec un air de dégoût). Et qu'il fallait tout faire pour me « trouver quelque chose » (« compliquer » les choses).

Et cela, j'ai pu le savoir suite à un entretien que j'avais réussi à obtenir au début de cette histoire, avec la précédente responsable de pôle, **Vanessa Lekieffre**. Cet entretien avait permis de mettre le gardien d'immeuble, **Mickaël Monsu** face à ses responsabilités, pour qu'il prenne conscience de son comportement inacceptable. Durant cet entretien, il a avoué, en pleurs, que cela ne venait pas de lui mais de **Dorothée Nantier**. Il disait qu'elle n'arrêtait de le chercher à mon sujet (lui et les autres). Et qu'ils devaient me trouver quelques choses. Ce dont je rends compte là, est GRAVE.

J'ai dû ainsi supporter une campagne de déstabilisation tout en considérant, qu'un emploi de chargé de site à Habitat76, n'est pas de tout repos. Lorsque j'ai été en poste, rien de grave ne s'est passé. Rien ne peut m'être reproché de là à justifier un licenciement. Et pourtant la mission de chargé de site à Habitat76 est tellement large, que la faute est vite arrivée. Moi par exemple avec deux groupes à gérer, il était possible que je commette une erreur (comme perdre de l'argent, par exemple) qui ne s'est passée.

Et malgré tout cela, j'ai réussi en plus de ma charge de travail à :

- Poser moi-même des étiquettes sur les portes et les étages de plus de 500 logements.
- Effectuer des aménagements sur le territoire, en mettant en place des conteneurs supplémentaires à disposition des locataires.
- Réorganiser le tableau de remise de clefs, destiné aux entreprises et aux astreintes éventuelles.
- Assumer la charge de travail de deux secteurs ; plus que cela était précisé sur ma fiche de poste car le poste de mon binôme est resté vacant à plusieurs reprises (suite à des remplacements successifs).

Durant ces deux années, j'ai dû prendre environ 10 jours de congé.

Ce dont je me rappellerai en plus de mettre fait posséder dans cette histoire, c'est de cette impunité qu'à exercer **la direction** en se laissant la possibilité me concernant, si j'allais avoir droit ou non au paiement de mon solde des congés payés ainsi qu'aux indemnités de licenciement. Mais également de **Grégory Lamare** (adjoint au directeur du territoire de Rouen-Elbeuf) qui m'a accusé de mentir, lorsque je lui ai fait part des aveux de **Mickaël Monsu** lors de l'entretien que j'ai eu avec **Vanessa Lekieffre** (la responsable de pôle que **David Leroy** a remplacé par la suite).

Il n'a jamais été question de faire la lumière sur ce qui s'est passé mais belle et bien de me licencier. Je ne suis peut-être pas une personne parfaite, mais je ne méritais certainement pas cela.

David VIEL

Notifié en toutes lettres, dans les conclusions d'orientation du 19 03 2018
(soit 3 ans après les faits) :

Puisqu'il faut enfoncer le clou, HABITAT 76 va s'y employer.

Et ça leur est naturel, puisqu'il y a rien concrètement, qui puisse les arrêter ou les en empêcher à aller dans ce sens là ; celui qui leur est propre et/ou familier.